

<p style="text-align: center;">FICHE PRATIQUE PRÉVENTION SANTÉ</p>
--

« *La santé est une recherche de bien être physique, psychique et social* » (1).

- (1) Nous avons retenu le sens de la définition de l'OMS étant bien entendu que la santé est non seulement une quête d'un équilibre physique, psychique, social mais aussi spirituel.

Nous avons reçu un certain capital santé, chacun est invité à en prendre soin (ce n'est pas qu'une affaire de spécialiste).

C'est une responsabilité individuelle qui requiert :

- une bonne connaissance et prise en charge de son corps
- une attention à la qualité de la vie relationnelle

C'est une responsabilité collective au plan de l'ensemble de la société (par exemple les campagnes de prévention)

A l'échelon diocésain, il revient aux responsables d'accompagner et soutenir la mise en œuvre des moyens nécessaires et d'avoir le souci de la santé des prêtres (organisation de leur ministère et de leurs charges).

Il revient également à chacun d'entre nous d'être vigilant les uns par rapport aux autres.

1. Les moyens individuels

1.1. Une visite médicale annuelle (au minimum)

- recommandée à chacun, même en l'absence de troubles manifestes ou de maladie caractérisée.
- chez un médecin généraliste, médecin traitant dont la consultation est remboursée par votre caisse d'appartenance CAVIMAC ou CPAM ou MSA.
- cette visite est centrée sur la prévention, le dépistage précoce et si besoin le traitement.

NB : Il est important d'apporter au médecin des informations sur son contexte et ses conditions de vie. N'oubliez pas que votre médecin traitant peut vous aider face aux risques liés à la consommation de tabac, d'alcool.

1.2. Un bilan de santé gratuit peut être demandé

- à la CAVIMAC, auprès du service de protection sociale du clergé (proposé tous les 5 ans jusqu'à 80 ans).
- à la CPAM, se renseigner auprès de ses centres.

2. Les moyens collectifs

- Les caisses : CAVIMAC, CPAM, MSA, les Mutuelles Saint Martin ou autre Mutuelle, organisent pour leurs assurés respectifs :
 - des campagnes de dépistages du cancer, (exemple : colo-rectal, du diabète, des troubles de l'audition etc....)
 - des journées sur plusieurs thèmes, auxquelles tous les adhérents sont invités.
- Le Diocèse propose aussi des journées santé selon les besoins perçus ou exprimés, dans le souci d'apporter des informations et de favoriser réflexion et échanges.

Toute suggestion de votre part sera la bienvenue.